

82-92 Réaumur
Société par actions simplifiée à actionnaire unique (SASU) au capital de 16 885 254 €
Siège social : 32 avenue Émile Zola – 59370 Mons-en-Barœul
351 185 889 RCS Lille Métropole
.....

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 7 MAI 2026

[...]

Première décision

L'actionnaire unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président ainsi que celui du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuve les comptes tels qu'ils lui sont présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 3 267 018,88 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, il donne quitus à la Présidente de son mandat pour l'exercice écoulé.

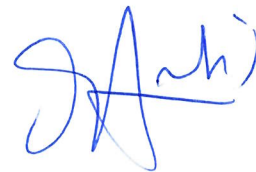
Deuxième décision

L'actionnaire unique décide, sur proposition du Président, d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 d'un montant de 3 267 018,88 euros au compte de report à nouveau, qui présentera ainsi un solde de 14 646 851,56 euros.

Il est rappelé qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes au titre des exercices 2024, 2023 et 2022.

[...]

Certifié conforme le 7 mai 2026
M. Olivier Arlès
Représentant AGLM IMMO
Actionnaire unique et Président





KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

82-92 REAUMUR S.A.S

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

82-92 REAUMUR S.A.S

32 avenue Emile Zola 59370 MONS-EN-BAROEUL

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

82-92 REAUMUR S.A.S

32 avenue Emile Zola 59370 MONS-EN-BAROEUL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'Actionnaire unique de la société par actions simplifiées 82-92 REAUMUR,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Actionnaire unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société par actions simplifiées 82-92 REAUMUR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « 2.1 Référentiel comptable » de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif à la première application du règlement ANC n° 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 23 avril 2026

KPMG SA

Regis TRIBOUT

Associé

SAS 82 - 92 REAUMUR

**32 Avenue EMILE ZOLA
59370 MONS EN BAROEUL**

COMPTES ANNUELS AU 31-12-2025



I. Bilan	4
1 Actif	4
2 Passif	5
II. Compte de résultat	6
1. Compte de résultat	6
III. Annexe aux comptes annuels	7
1 Présentation	7
1.1 Objet de la SAS 82-92 REAUMUR	7
1 Faits caractéristiques de l'exercice	7
2 Principes et méthodes comptables	7
2.1 Référentiel comptable	7
2.2 Immobilisations incorporelles	8
2.3 Immobilisations corporelles	8
2.4 Immobilisations financières	8
2.5 Créances	8
2.6 Valeurs mobilières de placement	8
2.7 Provisions pour risques et charges	8
2.8 Dettes	9
2.9 Produits et charges exceptionnels	9
3 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	9
3.1 Informations relatives à l'actif	9
3.1.1 Immobilisations - Cadre général.....	9
3.1.2 Immobilisations - Aménagement du cadre général.....	10
3.1.3 Amortissements - Cadre général.....	11
3.1.4 Amortissements - Aménagement du cadre général.....	11
3.1.5 Dépréciations	11
3.1.6 Filiales et participations	12
3.1.7 Stocks et en-cours	12
3.1.8 Détail et justifications des dépréciations de l'actif circulant.....	12
3.1.9 État des échéances des créances à la clôture de l'exercice.....	12
3.1.10 Précisions sur la nature et le rythme en résultat des charges constatées d'avance, des frais d'émissions d'emprunt, des primes de remboursement d'emprunts et nature des écarts de conversion.....	12
3.2 Informations relatives au passif	12
3.2.1 Capital	12
3.2.2 Variation des capitaux propres	13
3.2.3 Actions détenues en propre.....	13
3.2.4 Provisions pour risques et charges.....	13
3.2.5 État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	14
3.2.6 État des dettes garanties par des sûretés réelles	14
3.2.7 Nature et rythme de reprise des produits constatés d'avance, nature et montant des écarts de conversion et différences d'évaluation – passif.....	14
3.3 Notes sur le compte de résultat	14
3.3.1 Ventilation du chiffre d'affaires par catégorie et marchés géographiques	14

3.3.2	Nature et montants des produits à recevoir et charges à payer au titre de l'exercice, des produits et des charges imputables à un autre exercice, des quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	15
3.3.3	Honoraires des commissaires aux comptes.....	15
3.3.4	Nature des charges et produits exceptionnels.....	15
4	Informations relatives à la fiscalité	15
4.1	Incidence sur le résultat de l'exercice de toute modification d'impôt votée entre la date de clôture et la date d'établissement des comptes	15
4.2	Crédit d'impôts	15
4.3	Corrections exceptionnelles	15
4.4	Autres informations liées à la fiscalité	15
5	Informations au titre des transactions non conclues aux conditions normales de marché	17
5.1	Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées	17
5.2	Informations au titre des opérations réalisées avec les principaux actionnaires et les organes d'administration, de direction ou de surveillance	17
6	Informations relatives aux opérations et engagements envers les organes d'administration, de direction ou de surveillance	17
7	Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	17
7.1	Engagements hors bilan	17
7.2	Engagements hors bilan à l'égard d'entités liées	17
7.3	Engagements de crédit-bail	17
7.4	Autres opérations non inscrites au bilan	18
8	Informations relatives à l'effectif	18

I. Bilan

1 Actif

Montants en Euros

Rubriques	Montant Brut	Amortissements et dépréciations	31/12/2025	31/12/2024
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	53 893 836,41	-12 553 258,57	41 340 577,84	39 825 605,70
Terrains	17 379 187,97		17 379 187,97	17 379 187,97
Constructions	31 212 147,19	-12 552 613,07	18 659 534,12	19 020 903,13
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	645,50	-645,50		
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	5 301 855,75		5 301 855,75	3 425 514,60
Immobilisations financières	1 462,00		1 462,00	1 462,00
Parts dans les entreprises liées d'assurance				
Participations	762,00		762,00	762,00
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	700,00		700,00	700,00
Total de l'actif immobilisé	53 895 298,41	-12 553 258,57	41 342 039,84	39 827 067,70
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances	910 014,94		910 014,94	531 344,35
Créances clients et comptes rattachés	483 382,75		483 382,75	214 858,72
Autres créances	426 632,19		426 632,19	316 485,63
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	1 317 990,40		1 317 990,40	351,46
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	1 317 990,40		1 317 990,40	351,46
Total de l'actif circulant	2 228 005,34		2 228 005,34	531 695,81
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion et différences d'évaluation – Actif				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF	56 123 303,75	-12 553 258,57	43 570 045,18	40 358 763,51

2 Passif

Montants en Euros

Rubriques	31/12/2025	31/12/2024
Capital [dont versé...]	16 885 254,00	16 885 254,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	63 061,21	63 061,21
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves	7 893 213,85	7 893 213,85
Réserve légale	1 688 526,00	1 688 526,00
Réserves statutaires ou contractuelles	6 204 687,85	6 204 687,85
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	11 379 832,68	9 424 191,38
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte]	3 267 018,88	1 955 641,30
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	39 488 380,62	36 221 361,74
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	811 877,46	974 252,96
TOTAL DES PROVISIONS	811 877,46	974 252,96
Dettes	3 269 787,35	3 163 148,81
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 252 249,90
Emprunts et dettes financières diverses	2 548 415,29	1 812 012,12
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 828,03	40 122,51
Dettes fiscales et sociales	44 411,00	15 788,04
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance	633 133,03	42 976,24
TOTAL DES DETTES	3 269 787,35	3 163 148,81
Écarts de conversion et différences d'évaluation – Passif		
TOTAL GENERAL DU PASSIF	43 570 045,43	40 358 763,51

II. Compte de résultat

1. Compte de résultat

Montants en Euros

Rubriques	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises		
Production vendue	6 517 372,19	4 583 752,79
Montant net du chiffre d'affaires	6 517 372,19	4 583 752,79
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		26 941,86
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits	34 617,10	0,64
Total des produits d'exploitation (I)	6 551 989,29	4 610 695,29
Charges d'exploitation		
Autres achats et charges externes	518 043,29	453 292,15
Impôts, taxes et versements assimilés	549 305,95	503 221,95
Salaires		
Cotisations sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	936 852,54	920 262,97
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges		40 000,00
Total des charges d'exploitation (II)	2 004 201,78	1 916 777,07
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	4 547 787,51	2 693 918,22
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	13 332,50	6 551,34
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers (V)	13 332,50	6 551,34
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	334,63	16 796,76
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières (VI)	334,63	16 796,76
2. RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	12 997,87	-10 245,42
3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	4 560 785,38	2 683 672,80
Produits exceptionnels (VII)		162 375,50
Charges exceptionnelles (VIII)		
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII- VIII)		162 375,50
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	1 293 766,50	890 407,00
Total des produits (I+III+V+VII)	6 727 697,29	4 779 622,13
Totale des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 460 678,41	2 823 980,83
BÉNÉFICE OU PERTE	3 267 018,88	1 955 641,30

III. Annexe aux comptes annuels

Annexe au bilan de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 43 570 045,43 € et au compte de résultat de l'exercice, dégageant un résultat de 3 267 018,88 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1 Présentation

1.1 Objet de la SAS 82-92 REAUMUR

La SAS 82-92 REAUMUR a pour objet :

- L'activité de prestation de services, plus particulièrement dans les domaines de la Gestion, du Marketing et de l'Informatique
- La promotion immobilière et toute opération de construction, achat, revente, relevant directement ou indirectement ou par l'intermédiaire d'autres entités juridiques
- L'acquisition et la gestion de titres de portefeuilles et de participations dans toute société
- La création, l'acquisition, l'exploitation, la location de tous fonds de commerce
- La participation de la société à toutes entreprises ou sociétés dont l'objet serait susceptible de concourir à la réalisation de l'objet social, et ce, par tous moyens, notamment par voie de créations de sociétés nouvelles, d'apports, fusions, alliances, sociétés en participation ou groupements d'intérêt économique
- Et plus généralement, faire toutes opérations financières, commerciales, industrielles, immobilières ou mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout objet similaire ou connexe ou de nature à favoriser le développement du patrimoine social.

1 Faits caractéristiques de l'exercice

Lors de l'Assemblée générale du 27 Juin 2025, l'Associé unique décide sur proposition du Président, d'affecter le bénéfice de l'exercice 2024 de 1 955 641,30 € au compte de report à nouveau, qui présentera ainsi un solde de 11 379 832.68 €.

Le résultat de l'exercice 2025 s'élève à 4 560 785,38 € avant impôts et à 3 267 018,88 € après impôts.

2 Principes et méthodes comptables

2.1 Référentiel comptable

La Société a appliqué, à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2025, un changement de méthode comptable obligatoire résultant de l'entrée en vigueur du règlement ANC n° 2022-06 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan comptable général.

Ce règlement, applicable de manière prospective aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025, introduit notamment de nouvelles règles de présentation des informations en annexe. Conformément aux règles comptables françaises, l'application d'un nouveau règlement comptable constitue un changement de méthode comptable. Les impacts de ce changement sur la présentation des états financiers ne sont pas significatifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des principes généraux d'établissement et de présentation des comptes annuels, à savoir :

- ♦ Continuité de l'exploitation,

- ♦ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- ♦ Indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.2 Immobilisations incorporelles

Néant

2.3 Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et des frais d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue :

COMPOSANTS	DUREE
GROS ŒUVRE - STRUCTURE	40
CLOS COUVERT - FACADES ET TOITURES	40
CORPS ETATS TECH. AGENCEMENT	15
CORPS ETATS TECH. INSTALLATIONS	25
CORPS ETATS ARCHI. AGENCEMENT	15
MOBILIER	8

Les durées d'amortissements retenues ont été déterminées selon la grille de répartition proposée par France Assureurs.

Une provision pour dépréciation sur immeuble est constatée ligne à ligne dans la mesure où la valeur d'expertise fait apparaître une décote significative et présente un caractère durable.

2.4 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont retenues en comptabilité pour leur valeur nominale.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations financières sont composées de participations.

2.5 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

2.6 Valeurs mobilières de placement

Néant

2.7 Provisions pour risques et charges

Chaque année, au fil des dotations aux amortissements calculées sur la durée de 40 ans concernant la provision pour impôt différé, la société réintègre 1/40 des Plus-values en sursis d'imposition sur la construction dans son résultat imposable et reprend une fraction de la provision pour impôt différé.

Une reprise de provision a été comptabilisée pour 162 375,50 € correspondant au montant réintégré dans le résultat imposable 2025.

Le solde de la provision pour risques et charges s'élève au 31/12/2025 à 811 877,46 €

2.8 Dettes

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

2.9 Produits et charges exceptionnels

Néant

3 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

3.1 Informations relatives à l'actif

3.1.1 Immobilisations - Cadre général

Rubriques	Situations et mouvements en €			
	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	51 442 011,73	3 027 308,21	575 483,53	53 893 836,41
Terrains	17 379 187,97	0,00	0,00	17 379 187,97
Constructions	30 636 663,66	575 483,53	0,00	31 212 147,19
Autres immobilisations corporelles	645,50	0,00	0,00	645,50
Immobilisations corporelles en cours	3 425 514,60	2 451 824,68	575 483,53	5 301 855,75
Immobilisations financières	762,00	0,00	0,00	762,00
Participations	762,00	0,00	0,00	762,00
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	51 442 773,73	3 027 308,21	575 483,53	53 894 598,41

3.1.2 Immobilisations - Aménagement du cadre général

Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations en €				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	575 483,53	0,00	0,00	0,00	2 451 824,68
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	575 483,53	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	2 451 824,68
Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	575 483,53	0,00	0,00	0,00	2 451 824,68

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions en €				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	575 483,53	0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours	575 483,53	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	575 483,53	0,00	0,00	0,00	0,00

3.1.3 Amortissements - Cadre général

Rubriques	Situations et mouvements en €				
	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles		11 616 406,03	936 852,54	0,00	12 553 258,57
Terrains		0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	Linéaire	11 615 760,53	936 852,54	0,00	12 552 613,07
Autres immobilisations corporelles	Linéaire	645,50	0,00	0,00	645,50
Immobilisations corporelles en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Participations		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres titres immobilisés		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total	Linéaire	11 616 406,03	936 852,54	0,00	12 553 258,57

3.1.4 Amortissements - Aménagement du cadre général

Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	0,00	936 852,54	0,00	0,00
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	0,00	936 852,54	0,00	0,00
Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Participations	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	936 852,54	0,00	0,00

	Ventilation des diminutions		
	Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
Terrains	0,00	0,00	0,00
Constructions	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00
Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Participations	0,00	0,00	0,00
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00

3.1.5 Dépréciations

Néant

3.1.6 Filiales et participations

Néant

3.1.7 Stocks et en-cours

Néant

3.1.8 Détail et justifications des dépréciations de l'actif circulant

Néant

3.1.9 État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Créances en €	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	0,00	0,00	0,00
Créances de l'actif circulant	910 014,94	896 106,72	13 908,22
Avances et acomptes versés	0,00	0,00	0,00
Créances clients et comptes rattachés	483 382,75	483 382,75	0,00
Autres créances	426 632,19	412 723,97	13 908,22
Charges constatées d'avance	0,00	0,00	0,00
Total	910 014,94	896 106,72	13 908,22

3.1.10 Précisions sur la nature et le rythme en résultat des charges constatées d'avance, des frais d'émissions d'emprunt, des primes de remboursement d'emprunts et nature des écarts de conversion

Néant

3.2 Informations relatives au passif

3.2.1 Capital

Détail	Nombre de parts/actions	Capital
AGLM IMMO	1 420 000	16 885 254,00
(Parts de 11,89€)	1 420 000	16 885 254,00

L'associé unique dans la SAS 82-92 REAUMUR au 31 décembre 2025 est AGLM IMMO 32, Avenue Émile Zola à Mons-en Baroeul (59370) qui détient 100 % des parts composant le capital social.

L'entité SAS 82-92 REAUMUR est intégrée globalement dans les comptes consolidés du Groupe La Mondiale, dont la société mère est la société La Mondiale dont le siège est situé au 32, avenue Emile Zola, 59 370 Mons-en-Barœul (n° identification 775 625 635 RCS Lille), elle-même faisant partie du périmètre de combinaison SGAM AG2R LA MONDIALE dont le siège social est situé au 14-16 boulevard Malesherbes - 75008 PARIS (n° identification 502 858 418 RCS Paris).

3.2.2 Variation des capitaux propres

Détail en €	31/12/2024	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
Capital [dont versé...]	16 885 254,00			16 885 254,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	63 061,21			63 061,21
Écarts de réévaluation				0
Écart d'équivalence				0
Réserve légale	1 688 526,00			1 688 526,00
Réserves statutaires ou contractuelles	6 204 687,85			6 204 687,85
Réserves réglementées				0
Autres réserves				0
Report à nouveau	9 424 191,38	1 955 641,30		11 379 832,68
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte]	1 955 641,30	3 267 018,88	1 955 641,30	3 267 018,88
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
capitaux propres	36 221 361,74	5 222 660,18	1 955 641,30	39 488 380,62

3.2.3 Actions détenues en propre

Néant

3.2.4 Provisions pour risques et charges

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non- utilisées	
Provisions pour risques	974 252,96			162 375,50	811 877,46
Provisions pour charges					
Total	974 252,96	-	-	162 375,50	811 877,46

3.2.5 État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Dettes	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes financières diverses	2 548 415,29	1 489 184,07	100 147,82	959 083,40
Avances et acomptes reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 828,03	18 047,23	25 780,80	0,00
Dettes fiscales et sociales	44 411,00	44 411,00	0,00	0,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres dettes	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits constatés d'avance	633 133,03	633 133,03	0,00	0,00
Total	3 269 787,35	2 184 775,33	125 928,62	959 083,40

3.2.6 État des dettes garanties par des sûretés réelles

Néant

3.2.7 Nature et rythme de reprise des produits constatés d'avance, nature et montant des écarts de conversion et différences d'évaluation – passif

Rubriques en €	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Produits constatés d'avance	633 133,03	633 133,03	0,00
Total	633 133,03	633 133,03	0,00

3.3 Notes sur le compte de résultat

3.3.1 Ventilation du chiffre d'affaires par catégorie et marchés géographiques

Chiffres d'affaires HT en €	2025	2024	Variation	% Variation
Revenus des Immeubles	6 116 540,97	4 227 126,13	1 889 414,84	44,70%
Refacturation d'Assurances	5 042,85	3 569,38	1 473,47	41,28%
Refacturation d'Impôts	395 788,37	353 057,28	42 731,09	12,10%
Refacturation diverses	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total	6 517 372,19	4 583 752,79	1 933 619,40	42,18%

3.3.2 Nature et montants des produits à recevoir et charges à payer au titre de l'exercice, des produits et des charges imputables à un autre exercice, des quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun

Etat des produits à recevoir

Rubriques en €	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Clients factures à établir	235 200,00	235 200,00	
Total	235 200,00	235 200,00	0,00

Etat des charges à payer

Rubriques en €	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Fournisseurs factures non parvenues	38 995,20	13 214,40	25 780,80
Etat charges à payer	5 211,00	5 211,00	0,00
Total	38 995,20	13 214,40	25 780,80

3.3.3 Honoraires des commissaires aux comptes

	Commissaire aux comptes 1
Honoraires afférents à la certification des comptes	8 414,40
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes	0,00
Total	8 414,40

3.3.4 Nature des charges et produits exceptionnels

Néant

4 Informations relatives à la fiscalité

4.1 Incidence sur le résultat de l'exercice de toute modification d'impôt votée entre la date de clôture et la date d'établissement des comptes

Néant

4.2 Crédit d'impôts

Néant

4.3 Corrections exceptionnelles

Néant

4.4 Autres informations liées à la fiscalité

➤ Impôts sur les sociétés

La société SAS 82-92 REAUMUR fait partie depuis le 01/01/2016, du groupe fiscal constitué par SGAM AG2R LA MONDIALE établissant ses comptes en tant qu'entreprise combinante en application des articles 223 A et suivants du Code général des impôts.

Les personnes morales dénuées de capital social mentionnées au deuxième alinéa de l'article 223 A du CGI, liées par un lien de combinaison à l'entité SGAM AG2R LA MONDIALE, sont obligatoirement membres du groupe fiscal dont cette dernière est la tête de groupe.

Au titre de chacun des exercices sociaux au cours desquels les résultats des Entités Intégrées sont pris en compte pour le calcul du résultat d'ensemble du groupe fiscal, les Entités Intégrées versent à SGAM AG2R LA MONDIALE, à titre de contribution au paiement de l'impôt du groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'Impôt sur les Sociétés et aux Contributions qui auraient grevé leur résultat et/ou leur plus-value nette à long terme de l'exercice si elles étaient imposables distinctement, déduction faite de l'ensemble des droits à imputation dont les Entités Intégrées auraient bénéficié en l'absence d'intégration.

En cas de déficit ou de moins-value nette à long terme, les Entités Intégrées reçoivent à titre définitif de SGAM AG2R LA MONDIALE une somme égale à l'économie d'impôt sur les sociétés et de Contributions, immédiate, procurée à cette dernière par la prise en compte de ce déficit ou de cette moins-value nette ; en conséquence l'Entité intégrée sera privée de report de son déficit ou de sa moins-value nette pour la détermination ultérieure de sa charge contributive définie à l'alinéa précédent.

De même, la fraction des crédits d'impôt utilisés par le groupe fiscal qui excède le montant imputé par les membres sur leur propre charge d'impôt, leur est remboursée par SGAM AG2R LA MONDIALE.

En conséquence, les Entités intégrées sont privées des crédits d'impôts et réductions d'impôts qui leur ont été remboursés par SGAM AG2R LA MONDIALE pour la détermination ultérieure de leur charge d'impôt.

Pour le calcul de la contribution due à la Sgam, les taux d'imposition sont, suivant la nature des produits, ceux qui lui seraient applicables si elle était imposée séparément en fonction de l'article 219 du CGI.

Au titre de l'exercice 2025, le surcoût net global de contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises introduite par la loi de finances 2025, constaté par SGAM AG2R LA MONDIALE au niveau du groupe fiscal et résultant de la différence entre le total des contributions que les entités qui auraient été éligibles en propre auraient eu à supporter si elles étaient seules, et la contribution calculée au niveau du groupe fiscal, sera, par exception au principe susvisé, réparti entre les entités intégrées au prorata de la part que chacune constitue dans la base de calcul de cette contribution au niveau du groupe, au-delà de la charge de contribution qui leur est affectée directement le cas échéant comme si elles étaient imposées séparément.

Chaque société comptabilise la charge et/ou les produits d'impôt et les surcouts éventuels pour la quote-part supportée le cas échéant.

➤ **Contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises**

L'article 48 de la loi de finances pour 2025 a instauré une contribution exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés, due par les grandes entreprises au titre de l'exercice clos au 31-12-2025, dès lors que leur chiffre d'affaires (ou le chiffre d'affaires cumulé des membres du groupe fiscal auquel elles appartiennent) dépasse un milliard d'euros. Cette contribution est calculée par application d'un taux compris entre 20,6% et 41,2% à la moyenne de l'impôt sur les sociétés des exercices 2024 et 2025 calculé au niveau du groupe fiscal le cas échéant.

Au titre de l'exercice 2025, la société SAS 82-92 REAUMUR a comptabilisé une charge de 79 974,25 € à hauteur de sa quote part dans la base de calcul de la contribution sur les bénéfices du groupe fiscal auquel elle appartient, selon les dispositions de l'avenant à la convention d'intégration fiscale exposant les modalités de répartition du surcout sur le groupe fiscal induit par l'application du taux maximal à la globalité de l'impôt du groupe.

➤ Impôt minimum mondial (Pilier 2 des règles Globe)

La société appartient au groupe d'entités multinationales EMN Globe AG2R La Mondiale selon les règles définies à l'article 223 VJ-1 du CGI, dont l'entité déclarante et mère ultime est la SGAM AG2R LA MONDIALE (SIREN 502858418), également entité mère du groupe combiné et dont le siège social est situé en France. Le groupe intervient sur neuf juridictions et comprend 139 entités constitutives dont 5 établissements stables (périmètre 2024). Au titre de l'exercice 2024, le groupe remplit les critères d'exemption d'impôt sur 8 juridictions (France, Belgique, Espagne, Italie, Luxembourg, Nouvelle Calédonie, Ile Maurice, Singapour) dans le cadre des mesures transitoires de protection fondée sur la déclaration qualifiée – article 223 VZ et 223 VZ bis du CGI, et aucun impôt complémentaire n'est dû au titre de la 9ème juridiction (Polynésie). La première déclaration sera réalisée conformément au calendrier réglementaire au plus tard en juin 2026 au titre de l'exercice 2024. En raison de ses résultats et de l'activité du groupe, il est estimé qu'aucun impôt complémentaire ne sera dû au titre de l'exercice 2025.

Aussi la charge d'impôt complémentaire dans les comptes de l'exercice 2025 de la société et du groupe est nulle.

5 Informations au titre des transactions non conclues aux conditions normales de marché

5.1 Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées

Néant

5.2 Informations au titre des opérations réalisées avec les principaux actionnaires et les organes d'administration, de direction ou de surveillance

Néant

6 Informations relatives aux opérations et engagements envers les organes d'administration, de direction ou de surveillance

Néant

7 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

7.1 Engagements hors bilan

Nature de l'opération	Montant des risques et avantages attendus de l'opération	Garanties données	Autres informations
Caution bancaire des locataires	1 130 104,64		

7.2 Engagements hors bilan à l'égard d'entités liées

Néant

7.3 Engagements de crédit-bail

Néant

7.4 Autres opérations non inscrites au bilan

Néant

8 Informations relatives à l'effectif

Néant

*Copie certifiée
conforme à
l'original*

J. Aubert

SAS 82 - 92 REAUMUR

**32 Avenue EMILE ZOLA
59370 MONS EN BAROEUL**

COMPTES ANNUELS AU 31-12-2025

I. Bilan	4
1 Actif	4
2 Passif	5
II. Compte de résultat	6
1. Compte de résultat	6
III. Annexe aux comptes annuels	7
1 Présentation	7
1.1 Objet de la SAS 82-92 REAUMUR	7
1 Faits caractéristiques de l'exercice	7
2 Principes et méthodes comptables	7
2.1 Référentiel comptable	7
2.2 Immobilisations incorporelles	8
2.3 Immobilisations corporelles	8
2.4 Immobilisations financières	8
2.5 Créances	8
2.6 Valeurs mobilières de placement	8
2.7 Provisions pour risques et charges	8
2.8 Dettes	9
2.9 Produits et charges exceptionnels	9
3 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	9
3.1 Informations relatives à l'actif	9
3.1.1 Immobilisations - Cadre général	9
3.1.2 Immobilisations - Aménagement du cadre général	10
3.1.3 Amortissements - Cadre général	11
3.1.4 Amortissements - Aménagement du cadre général	11
3.1.5 Dépréciations	11
3.1.6 Filiales et participations	12
3.1.7 Stocks et en-cours	12
3.1.8 Détail et justifications des dépréciations de l'actif circulant	12
3.1.9 État des échéances des créances à la clôture de l'exercice	12
3.1.10 Précisions sur la nature et le rythme en résultat des charges constatées d'avance, des frais d'émissions d'emprunt, des primes de remboursement d'emprunts et nature des écarts de conversion	12
3.2 Informations relatives au passif	12
3.2.1 Capital	12
3.2.2 Variation des capitaux propres	13
3.2.3 Actions détenues en propre	13
3.2.4 Provisions pour risques et charges	13
3.2.5 État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	14
3.2.6 État des dettes garanties par des sûretés réelles	14
3.2.7 Nature et rythme de reprise des produits constatés d'avance, nature et montant des écarts de conversion et différences d'évaluation – passif	14
3.3 Notes sur le compte de résultat	14
3.3.1 Ventilation du chiffre d'affaires par catégorie et marchés géographiques	14

3.3.2	Nature et montants des produits à recevoir et charges à payer au titre de l'exercice, des produits et des charges imputables à un autre exercice, des quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	15
3.3.3	Honoraires des commissaires aux comptes.....	15
3.3.4	Nature des charges et produits exceptionnels.....	15
4	Informations relatives à la fiscalité	15
4.1	Incidence sur le résultat de l'exercice de toute modification d'impôt votée entre la date de clôture et la date d'établissement des comptes	15
4.2	Crédit d'impôts	15
4.3	Corrections exceptionnelles	15
4.4	Autres informations liées à la fiscalité	15
5	Informations au titre des transactions non conclues aux conditions normales de marché	17
5.1	Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées	17
5.2	Informations au titre des opérations réalisées avec les principaux actionnaires et les organes d'administration, de direction ou de surveillance	17
6	Informations relatives aux opérations et engagements envers les organes d'administration, de direction ou de surveillance	17
7	Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	17
7.1	Engagements hors bilan	17
7.2	Engagements hors bilan à l'égard d'entités liées	17
7.3	Engagements de crédit-bail	17
7.4	Autres opérations non inscrites au bilan	18
8	Informations relatives à l'effectif	18

I. Bilan

1 Actif

Montants en Euros

Rubriques	Montant Brut	Amortissements et dépréciations	31/12/2025	31/12/2024
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	53 893 836,41	-12 553 258,57	41 340 577,84	39 825 605,70
Terrains	17 379 187,97		17 379 187,97	17 379 187,97
Constructions	31 212 147,19	-12 552 613,07	18 659 534,12	19 020 903,13
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	645,50	-645,50		
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	5 301 855,75		5 301 855,75	3 425 514,60
Immobilisations financières	1 462,00		1 462,00	1 462,00
Parts dans les entreprises liées d'assurance				
Participations	762,00		762,00	762,00
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	700,00		700,00	700,00
Total de l'actif immobilisé	53 895 298,41	-12 553 258,57	41 342 039,84	39 827 067,70
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances	910 014,94		910 014,94	531 344,35
Créances clients et comptes rattachés	483 382,75		483 382,75	214 858,72
Autres créances	426 632,19		426 632,19	316 485,63
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	1 317 990,40		1 317 990,40	351,46
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	1 317 990,40		1 317 990,40	351,46
Total de l'actif circulant	2 228 005,34		2 228 005,34	531 695,81
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion et différences d'évaluation – Actif				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF	56 123 303,75	-12 553 258,57	43 570 045,18	40 358 763,51

2 Passif

Montants en Euros

Rubriques	31/12/2025	31/12/2024
Capital [dont versé...]	16 885 254,00	16 885 254,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	63 061,21	63 061,21
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves	7 893 213,85	7 893 213,85
Réserve légale	1 688 526,00	1 688 526,00
Réserves statutaires ou contractuelles	6 204 687,85	6 204 687,85
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	11 379 832,68	9 424 191,38
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte]	3 267 018,88	1 955 641,30
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	39 488 380,62	36 221 361,74
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	811 877,46	974 252,96
TOTAL DES PROVISIONS	811 877,46	974 252,96
Dettes	3 269 787,35	3 163 148,81
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 252 249,90
Emprunts et dettes financières diverses	2 548 415,29	1 812 012,12
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 828,03	40 122,51
Dettes fiscales et sociales	44 411,00	15 788,04
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance	633 133,03	42 976,24
TOTAL DES DETTES	3 269 787,35	3 163 148,81
Écarts de conversion et différences d'évaluation – Passif		
TOTAL GENERAL DU PASSIF	43 570 045,43	40 358 763,51

II. Compte de résultat

1. Compte de résultat

Montants en Euros

Rubriques	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises		
Production vendue	6 517 372,19	4 583 752,79
Montant net du chiffre d'affaires	6 517 372,19	4 583 752,79
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		26 941,86
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits	34 617,10	0,64
Total des produits d'exploitation (I)	6 551 989,29	4 610 695,29
Charges d'exploitation		
Autres achats et charges externes	518 043,29	453 292,15
Impôts, taxes et versements assimilés	549 305,95	503 221,95
Salaires		
Cotisations sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	936 852,54	920 262,97
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges		40 000,00
Total des charges d'exploitation (II)	2 004 201,78	1 916 777,07
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	4 547 787,51	2 693 918,22
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	13 332,50	6 551,34
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers (V)	13 332,50	6 551,34
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	334,63	16 796,76
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières (VI)	334,63	16 796,76
2. RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	12 997,87	-10 245,42
3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	4 560 785,38	2 683 672,80
Produits exceptionnels (VII)		162 375,50
Charges exceptionnelles (VIII)		
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII- VIII)		162 375,50
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	1 293 766,50	890 407,00
Total des produits (I+III+V+VII)	6 727 697,29	4 779 622,13
Totale des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 460 678,41	2 823 980,83
BÉNÉFICE OU PERTE	3 267 018,88	1 955 641,30

III. Annexe aux comptes annuels

Annexe au bilan de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 43 570 045,43 € et au compte de résultat de l'exercice, dégageant un résultat de 3 267 018,88 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1 Présentation

1.1 Objet de la SAS 82-92 REAUMUR

La SAS 82-92 REAUMUR a pour objet :

- L'activité de prestation de services, plus particulièrement dans les domaines de la Gestion, du Marketing et de l'Informatique
- La promotion immobilière et toute opération de construction, achat, revente, relevant directement ou indirectement ou par l'intermédiaire d'autres entités juridiques
- L'acquisition et la gestion de titres de portefeuilles et de participations dans toute société
- La création, l'acquisition, l'exploitation, la location de tous fonds de commerce
- La participation de la société à toutes entreprises ou sociétés dont l'objet serait susceptible de concourir à la réalisation de l'objet social, et ce, par tous moyens, notamment par voie de créations de sociétés nouvelles, d'apports, fusions, alliances, sociétés en participation ou groupements d'intérêt économique
- Et plus généralement, faire toutes opérations financières, commerciales, industrielles, immobilières ou mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout objet similaire ou connexe ou de nature à favoriser le développement du patrimoine social.

1 Faits caractéristiques de l'exercice

Lors de l'Assemblée générale du 27 Juin 2025, l'Associé unique décide sur proposition du Président, d'affecter le bénéfice de l'exercice 2024 de 1 955 641,30 € au compte de report à nouveau, qui présentera ainsi un solde de 11 379 832.68 €.

Le résultat de l'exercice 2025 s'élève à 4 560 785,38 € avant impôts et à 3 267 018,88 € après impôts.

2 Principes et méthodes comptables

2.1 Référentiel comptable

La Société a appliqué, à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2025, un changement de méthode comptable obligatoire résultant de l'entrée en vigueur du règlement ANC n° 2022-06 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan comptable général.

Ce règlement, applicable de manière prospective aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025, introduit notamment de nouvelles règles de présentation des informations en annexe. Conformément aux règles comptables françaises, l'application d'un nouveau règlement comptable constitue un changement de méthode comptable. Les impacts de ce changement sur la présentation des états financiers ne sont pas significatifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des principes généraux d'établissement et de présentation des comptes annuels, à savoir :

- ♦ Continuité de l'exploitation,

- ♦ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- ♦ Indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.2 Immobilisations incorporelles

Néant

2.3 Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et des frais d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue :

COMPOSANTS	DUREE
GROS ŒUVRE - STRUCTURE	40
CLOS COUVERT - FACADES ET TOITURES	40
CORPS ETATS TECH. AGENCEMENT	15
CORPS ETATS TECH. INSTALLATIONS	25
CORPS ETATS ARCHI. AGENCEMENT	15
MOBILIER	8

Les durées d'amortissements retenues ont été déterminées selon la grille de répartition proposée par France Assureurs.

Une provision pour dépréciation sur immeuble est constatée ligne à ligne dans la mesure où la valeur d'expertise fait apparaître une décote significative et présente un caractère durable.

2.4 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont retenues en comptabilité pour leur valeur nominale.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations financières sont composées de participations.

2.5 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

2.6 Valeurs mobilières de placement

Néant

2.7 Provisions pour risques et charges

Chaque année, au fil des dotations aux amortissements calculées sur la durée de 40 ans concernant la provision pour impôt différé, la société réintègre 1/40 des Plus-values en sursis d'imposition sur la construction dans son résultat imposable et reprend une fraction de la provision pour impôt différé.

Une reprise de provision a été comptabilisée pour 162 375,50 € correspondant au montant réintégré dans le résultat imposable 2025.

Le solde de la provision pour risques et charges s'élève au 31/12/2025 à 811 877,46 €

2.8 Dettes

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

2.9 Produits et charges exceptionnels

Néant

3 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

3.1 Informations relatives à l'actif

3.1.1 Immobilisations - Cadre général

Rubriques	Situations et mouvements en €			
	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	51 442 011,73	3 027 308,21	575 483,53	53 893 836,41
Terrains	17 379 187,97	0,00	0,00	17 379 187,97
Constructions	30 636 663,66	575 483,53	0,00	31 212 147,19
Autres immobilisations corporelles	645,50	0,00	0,00	645,50
Immobilisations corporelles en cours	3 425 514,60	2 451 824,68	575 483,53	5 301 855,75
Immobilisations financières	762,00	0,00	0,00	762,00
Participations	762,00	0,00	0,00	762,00
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	51 442 773,73	3 027 308,21	575 483,53	53 894 598,41

3.1.2 Immobilisations - Aménagement du cadre général

Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations en €				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	575 483,53	0,00	0,00	0,00	2 451 824,68
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	575 483,53	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	2 451 824,68
Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	575 483,53	0,00	0,00	0,00	2 451 824,68

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions en €				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	575 483,53	0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours	575 483,53	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	575 483,53	0,00	0,00	0,00	0,00

3.1.3 Amortissements - Cadre général

Rubriques	Situations et mouvements en €				
	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles		11 616 406,03	936 852,54	0,00	12 553 258,57
Terrains		0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	Linéaire	11 615 760,53	936 852,54	0,00	12 552 613,07
Autres immobilisations corporelles	Linéaire	645,50	0,00	0,00	645,50
Immobilisations corporelles en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Participations		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres titres immobilisés		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total	Linéaire	11 616 406,03	936 852,54	0,00	12 553 258,57

3.1.4 Amortissements - Aménagement du cadre général

Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	0,00	936 852,54	0,00	0,00
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	0,00	936 852,54	0,00	0,00
Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Participations	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	936 852,54	0,00	0,00

	Ventilation des diminutions		
	Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
Terrains	0,00	0,00	0,00
Constructions	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00
Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Participations	0,00	0,00	0,00
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00

3.1.5 Dépréciations

Néant

3.1.6 Filiales et participations

Néant

3.1.7 Stocks et en-cours

Néant

3.1.8 Détail et justifications des dépréciations de l'actif circulant

Néant

3.1.9 État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Créances en €	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	0,00	0,00	0,00
Créances de l'actif circulant	910 014,94	896 106,72	13 908,22
Avances et acomptes versés	0,00	0,00	0,00
Créances clients et comptes rattachés	483 382,75	483 382,75	0,00
Autres créances	426 632,19	412 723,97	13 908,22
Charges constatées d'avance	0,00	0,00	0,00
Total	910 014,94	896 106,72	13 908,22

3.1.10 Précisions sur la nature et le rythme en résultat des charges constatées d'avance, des frais d'émissions d'emprunt, des primes de remboursement d'emprunts et nature des écarts de conversion

Néant

3.2 Informations relatives au passif

3.2.1 Capital

Détail	Nombre de parts/actions	Capital
AGLM IMMO	1 420 000	16 885 254,00
(Parts de 11,89€)	1 420 000	16 885 254,00

L'associé unique dans la SAS 82-92 REAUMUR au 31 décembre 2025 est AGLM IMMO 32, Avenue Émile Zola à Mons-en Baroeul (59370) qui détient 100 % des parts composant le capital social.

L'entité SAS 82-92 REAUMUR est intégrée globalement dans les comptes consolidés du Groupe La Mondiale, dont la société mère est la société La Mondiale dont le siège est situé au 32, avenue Emile Zola, 59 370 Mons-en-Barœul (n° identification 775 625 635 RCS Lille), elle-même faisant partie du périmètre de combinaison SGAM AG2R LA MONDIALE dont le siège social est situé au 14-16 boulevard Malesherbes - 75008 PARIS (n° identification 502 858 418 RCS Paris).

3.2.2 Variation des capitaux propres

Détail en €	31/12/2024	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
Capital [dont versé...]	16 885 254,00			16 885 254,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	63 061,21			63 061,21
Écarts de réévaluation				0
Écart d'équivalence				0
Réserve légale	1 688 526,00			1 688 526,00
Réserves statutaires ou contractuelles	6 204 687,85			6 204 687,85
Réserves réglementées				0
Autres réserves				0
Report à nouveau	9 424 191,38	1 955 641,30		11 379 832,68
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte]	1 955 641,30	3 267 018,88	1 955 641,30	3 267 018,88
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
capitaux propres	36 221 361,74	5 222 660,18	1 955 641,30	39 488 380,62

3.2.3 Actions détenues en propre

Néant

3.2.4 Provisions pour risques et charges

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non- utilisées	
Provisions pour risques	974 252,96			162 375,50	811 877,46
Provisions pour charges					
Total	974 252,96	-	-	162 375,50	811 877,46

3.2.5 État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Dettes	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes financières diverses	2 548 415,29	1 489 184,07	100 147,82	959 083,40
Avances et acomptes reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 828,03	18 047,23	25 780,80	0,00
Dettes fiscales et sociales	44 411,00	44 411,00	0,00	0,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres dettes	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits constatés d'avance	633 133,03	633 133,03	0,00	0,00
Total	3 269 787,35	2 184 775,33	125 928,62	959 083,40

3.2.6 État des dettes garanties par des sûretés réelles

Néant

3.2.7 Nature et rythme de reprise des produits constatés d'avance, nature et montant des écarts de conversion et différences d'évaluation – passif

Rubriques en €	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Produits constatés d'avance	633 133,03	633 133,03	0,00
Total	633 133,03	633 133,03	0,00

3.3 Notes sur le compte de résultat

3.3.1 Ventilation du chiffre d'affaires par catégorie et marchés géographiques

Chiffres d'affaires HT en €	2025	2024	Variation	% Variation
Revenus des Immeubles	6 116 540,97	4 227 126,13	1 889 414,84	44,70%
Refacturation d'Assurances	5 042,85	3 569,38	1 473,47	41,28%
Refacturation d'Impôts	395 788,37	353 057,28	42 731,09	12,10%
Refacturation diverses	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total	6 517 372,19	4 583 752,79	1 933 619,40	42,18%

3.3.2 Nature et montants des produits à recevoir et charges à payer au titre de l'exercice, des produits et des charges imputables à un autre exercice, des quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun

Etat des produits à recevoir

Rubriques en €	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Clients factures à établir	235 200,00	235 200,00	
Total	235 200,00	235 200,00	0,00

Etat des charges à payer

Rubriques en €	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Fournisseurs factures non parvenues	38 995,20	13 214,40	25 780,80
Etat charges à payer	5 211,00	5 211,00	0,00
Total	38 995,20	13 214,40	25 780,80

3.3.3 Honoraires des commissaires aux comptes

	Commissaire aux comptes 1
Honoraires afférents à la certification des comptes	8 414,40
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes	0,00
Total	8 414,40

3.3.4 Nature des charges et produits exceptionnels

Néant

4 Informations relatives à la fiscalité

4.1 Incidence sur le résultat de l'exercice de toute modification d'impôt votée entre la date de clôture et la date d'établissement des comptes

Néant

4.2 Crédit d'impôts

Néant

4.3 Corrections exceptionnelles

Néant

4.4 Autres informations liées à la fiscalité

➤ **Impôts sur les sociétés**

La société SAS 82-92 REAUMUR fait partie depuis le 01/01/2016, du groupe fiscal constitué par SGAM AG2R LA MONDIALE établissant ses comptes en tant qu'entreprise combinante en application des articles 223 A et suivants du Code général des impôts.

Les personnes morales dénuées de capital social mentionnées au deuxième alinéa de l'article 223 A du CGI, liées par un lien de combinaison à l'entité SGAM AG2R LA MONDIALE, sont obligatoirement membres du groupe fiscal dont cette dernière est la tête de groupe.

Au titre de chacun des exercices sociaux au cours desquels les résultats des Entités Intégrées sont pris en compte pour le calcul du résultat d'ensemble du groupe fiscal, les Entités Intégrées versent à SGAM AG2R LA MONDIALE, à titre de contribution au paiement de l'impôt du groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'Impôt sur les Sociétés et aux Contributions qui auraient grevé leur résultat et/ou leur plus-value nette à long terme de l'exercice si elles étaient imposables distinctement, déduction faite de l'ensemble des droits à imputation dont les Entités Intégrées auraient bénéficié en l'absence d'intégration.

En cas de déficit ou de moins-value nette à long terme, les Entités Intégrées reçoivent à titre définitif de SGAM AG2R LA MONDIALE une somme égale à l'économie d'impôt sur les sociétés et de Contributions, immédiate, procurée à cette dernière par la prise en compte de ce déficit ou de cette moins-value nette ; en conséquence l'Entité intégrée sera privée de report de son déficit ou de sa moins-value nette pour la détermination ultérieure de sa charge contributive définie à l'alinéa précédent.

De même, la fraction des crédits d'impôt utilisés par le groupe fiscal qui excède le montant imputé par les membres sur leur propre charge d'impôt, leur est remboursée par SGAM AG2R LA MONDIALE.

En conséquence, les Entités intégrées sont privées des crédits d'impôts et réductions d'impôts qui leur ont été remboursés par SGAM AG2R LA MONDIALE pour la détermination ultérieure de leur charge d'impôt.

Pour le calcul de la contribution due à la Sgam, les taux d'imposition sont, suivant la nature des produits, ceux qui lui seraient applicables si elle était imposée séparément en fonction de l'article 219 du CGI.

Au titre de l'exercice 2025, le surcoût net global de contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises introduite par la loi de finances 2025, constaté par SGAM AG2R LA MONDIALE au niveau du groupe fiscal et résultant de la différence entre le total des contributions que les entités qui auraient été éligibles en propre auraient eu à supporter si elles étaient seules, et la contribution calculée au niveau du groupe fiscal, sera, par exception au principe susvisé, réparti entre les entités intégrées au prorata de la part que chacune constitue dans la base de calcul de cette contribution au niveau du groupe, au-delà de la charge de contribution qui leur est affectée directement le cas échéant comme si elles étaient imposées séparément.

Chaque société comptabilise la charge et/ou les produits d'impôt et les surcouts éventuels pour la quote-part supportée le cas échéant.

➤ Contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises

L'article 48 de la loi de finances pour 2025 a instauré une contribution exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés, due par les grandes entreprises au titre de l'exercice clos au 31-12-2025, dès lors que leur chiffre d'affaires (ou le chiffre d'affaires cumulé des membres du groupe fiscal auquel elles appartiennent) dépasse un milliard d'euros. Cette contribution est calculée par application d'un taux compris entre 20,6% et 41,2% à la moyenne de l'impôt sur les sociétés des exercices 2024 et 2025 calculé au niveau du groupe fiscal le cas échéant.

Au titre de l'exercice 2025, la société SAS 82-92 REAUMUR a comptabilisé une charge de 79 974,25 € à hauteur de sa quote part dans la base de calcul de la contribution sur les bénéfices du groupe fiscal auquel elle appartient, selon les dispositions de l'avenant à la convention d'intégration fiscale exposant les modalités de répartition du surcout sur le groupe fiscal induit par l'application du taux maximal à la globalité de l'impôt du groupe.

➤ **Impôt minimum mondial (Pilier 2 des règles Globe)**

La société appartient au groupe d'entités multinationales EMN Globe AG2R La Mondiale selon les règles définies à l'article 223 VJ-1 du CGI, dont l'entité déclarante et mère ultime est la SGAM AG2R LA MONDIALE (SIREN 502858418), également entité mère du groupe combiné et dont le siège social est situé en France. Le groupe intervient sur neuf juridictions et comprend 139 entités constitutives dont 5 établissements stables (périmètre 2024). Au titre de l'exercice 2024, le groupe remplit les critères d'exemption d'impôt sur 8 juridictions (France, Belgique, Espagne, Italie, Luxembourg, Nouvelle Calédonie, Ile Maurice, Singapour) dans le cadre des mesures transitoires de protection fondée sur la déclaration qualifiée – article 223 VZ et 223 VZ bis du CGI, et aucun impôt complémentaire n'est dû au titre de la 9ème juridiction (Polynésie). La première déclaration sera réalisée conformément au calendrier réglementaire au plus tard en juin 2026 au titre de l'exercice 2024. En raison de ses résultats et de l'activité du groupe, il est estimé qu'aucun impôt complémentaire ne sera dû au titre de l'exercice 2025.

Aussi la charge d'impôt complémentaire dans les comptes de l'exercice 2025 de la société et du groupe est nulle.

5 Informations au titre des transactions non conclues aux conditions normales de marché

5.1 Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées

Néant

5.2 Informations au titre des opérations réalisées avec les principaux actionnaires et les organes d'administration, de direction ou de surveillance

Néant

6 Informations relatives aux opérations et engagements envers les organes d'administration, de direction ou de surveillance

Néant

7 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

7.1 Engagements hors bilan

Nature de l'opération	Montant des risques et avantages attendus de l'opération	Garanties données	Autres informations
Caution bancaire des locataires	1 130 104,64		

7.2 Engagements hors bilan à l'égard d'entités liées

Néant

7.3 Engagements de crédit-bail

Néant

7.4 Autres opérations non inscrites au bilan

Néant

8 Informations relatives à l'effectif

Néant